

Le **bureau local UFAP UNSa Justice de la MA Béthune** a pu s'entretenir avec Madame Bleuet, Directrice interrégionale de Lille, lors de sa visite au sein de notre établissement. Un entretien sans langue de bois s'est instauré concernant les sujets suivants :

**La surpopulation** : Madame Bleuet, reconnaît que le cas de la MA de Béthune est particulièrement compliqué et que la DI ne peut gérer le flux important d'incarcérations sur notre établissement et ce, malgré toutes les alternatives prises par le tribunal dicit son président, que Madame Bleuet a rencontré avant la visite de notre établissement. Malheureusement, les transferts organisés en nombre ces derniers temps, ne suffisent pas à baisser le taux de surpopulation.

**Le renfort de l'ELSP** : Au vu du nombre de leurs missions, Madame Bleuet a été claire, ce n'est plus une priorité pour la DAP, il privilégie le renfort en détention et ne recrute plus d'ELSP pour les établissements déjà pourvus.

#### Les travaux :

- Remise en état du service d'eau chaude septembre : 2024
- Renforcement bat A : 2025
- Réfection des douches : 2026

Il nous a été assuré que tous ces travaux n'auront aucune incidence sur les effectifs et l'organisation de notre établissement.

**Les extractions médicales** : En attente de protocole, il nous a été signifié, que les extractions d'escorte niveau 2 doivent se dérouler avec 3 agents en service de jour et 2 agents en service de nuit. Le **bureau UFAP UNSa Justice de la MA Béthune** a de suite signalé que c'était pour nous une aberration et que nous y étions formellement opposés. Les risques sont bien plus grands en service de nuit pour nos agents, surtout que, comme nous l'avons stipulé, nous sommes dépendants de taxis ou d'ambulances.

**Les effectifs** : Madame Bleuet portera une grande attention à ce que notre établissement ne soit pas dépourvu malgré les futurs départs en retraites à venir. Le DIOS doit venir d'ici la fin de l'année pour revoir notre organigramme actuellement établi pour un établissement de 180 places, alors que nous sommes à plus de 200% de surpopulation et cela toute l'année.

**Le retour de la commission de contrôle** : 197 recommandations ont été adressées à la MA de Béthune par la MCI. Ceci est énorme pour une structure comme la nôtre. Le **bureau UFAP UNSa Justice de la MA Béthune** veillera que ces recommandations soient en adéquation avec notre structure.

Madame Bleuet a aussi abordé la construction du nouveau service en cours, dont elle a eu connaissance. Elle nous informe qu'elle ne s'opposera pas au projet, sous réserve qu'il respecte la réglementation, qu'il soit approuvé par les agents, et qu'il soit validé par le DIOS et les syndicats.

Le **bureau UFAP UNSa Justice de la MA Béthune** remercie Madame Bleuet ainsi que la Direction locale pour cet échange, et restera attentif aux mesures qui seront prises dans le futur afin que celles-ci respectent nos conditions de travail.

Pour le bureau **UFAP UNSa Justice**  
Le Secrétaire Adjoint  
John COUSIN